

Cercle Aérophilatélique Français

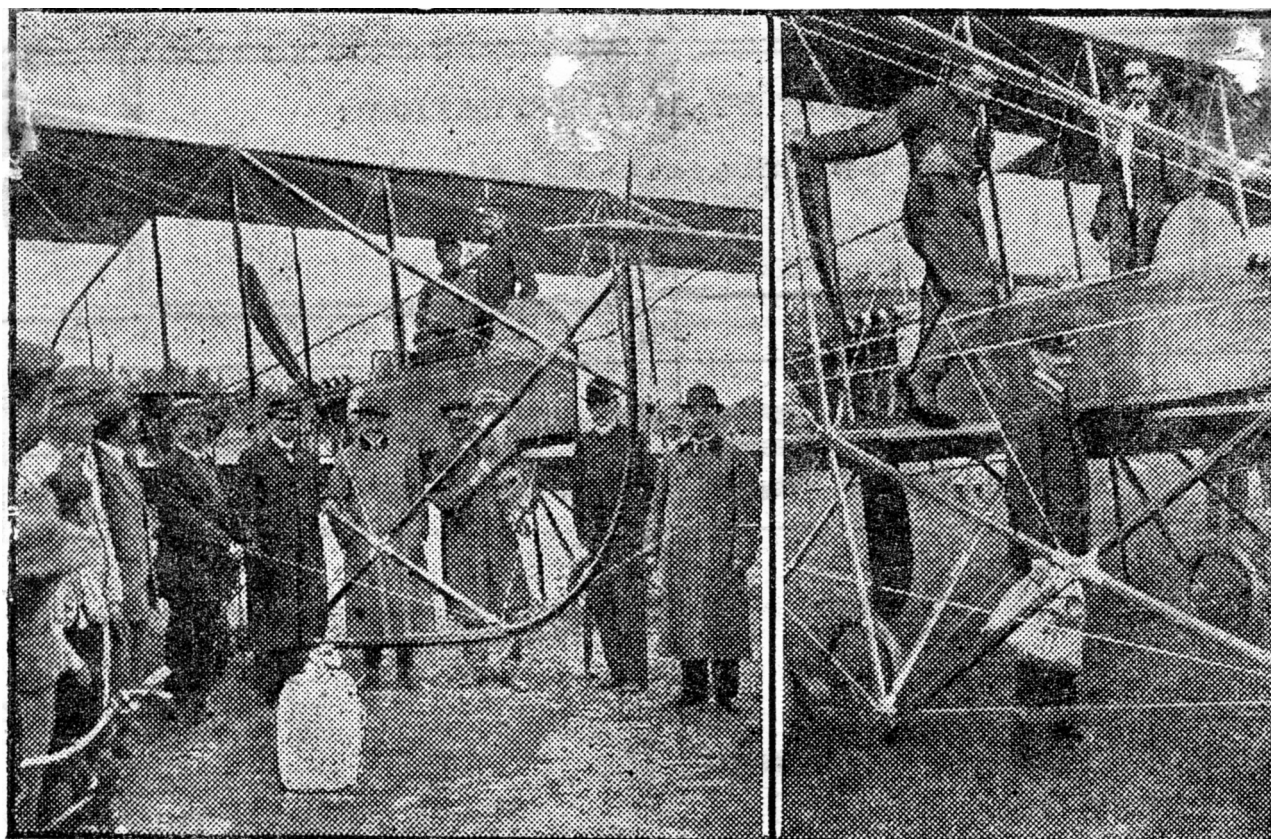
SUPPLÉMENT AU BULLETIN D'INFORMATION N°23 - NOVEMBRE 2000

NANCY—LUNÉVILLE 31 JUILLET 1912

LES FACTEURS AÉRIENS

Pour la première fois en France
la poste par avions fonctionne

DE NANCY A LUNÉVILLE



Au départ de Jarville, le facteur Lesire remet au lieutenant André Nicaud les sacs de dépêches.

NANCY - LUNEVILLE
31 juillet 1912
1^{er} Service Postal Aérien Français

A l'occasion des fêtes de Pâques, les 7 et 8 avril 1912, l'Association des Amis de l'Aviation de Nancy, sous la présidence de M. Floquet, doyen de la Faculté des Sciences, organisa sur le terrain des courses de Nancy - Jarville, un meeting d'aviation au profit de l'achat de terrains et de la construction de hangars militaires sur le plateau de Brabois. Pour la circonstance, l'administration des PTT, oblitéra d'un cachet spécial « NANCY AVIATION 8-4 12 » les correspondances qui furent déposées les 7 et 8 avril sur le terrain même de la fête. Cette oblitération est l'une des plus rares des oblitérations des meetings d'aviation organisés sur le territoire français.



Cachet utilisé pour la Fête d'Aviation des 7 et 8 avril 1912

Devant le succès rencontré par cette manifestation, fut créée une commission extra - municipale des hangars d'aviation qui décida de profiter de la visite de deux lorrains célèbres, MM. Raymond Poincaré Président du Conseil et Albert Lebrun Ministre des Colonies, pour organiser une nouvelle fête les 27 et 28 juillet 1912. Au programme figurait également la remise de la médaille d'or de la Ville de Nancy aux aviateurs militaires du meeting de Pâques : Nicaud, Cheutin, Varcin et Loridan. La commission, et plus particulièrement le Conseiller municipal Joseph Antoine, dont l'esprit d'initiative s'exerçait dans les domaines les plus variés (dont les œuvres de la ville pour l'enfance) sollicita par l'intermédiaire de M. Brisson, directeur départemental des PTT et obtint du sous-secrétaire d'Etat aux PTT M. Chaumet, l'autorisation de préparer un essai officiel de transport de courrier par avion sur le trajet NANCY – LUNEVILLE avec la coopération de l'aviation militaire. La commission reçut en outre, l'autorisation d'émettre un timbre dont le bénéfice de la vente irait à la construction des hangars et aux œuvres de l'enfance de la ville de Nancy. La réalisation du timbre fut confiée à l'artiste lorrain Émile Friant.

A Nancy, et pour la première fois en France, le service postal aérien était officiellement autorisé. Un essai de transport aérien de journaux par l'aviateur Védrine, dû à une initiative privée, avait toutefois déjà eu lieu en 1911 entre Issy et Deauville, .

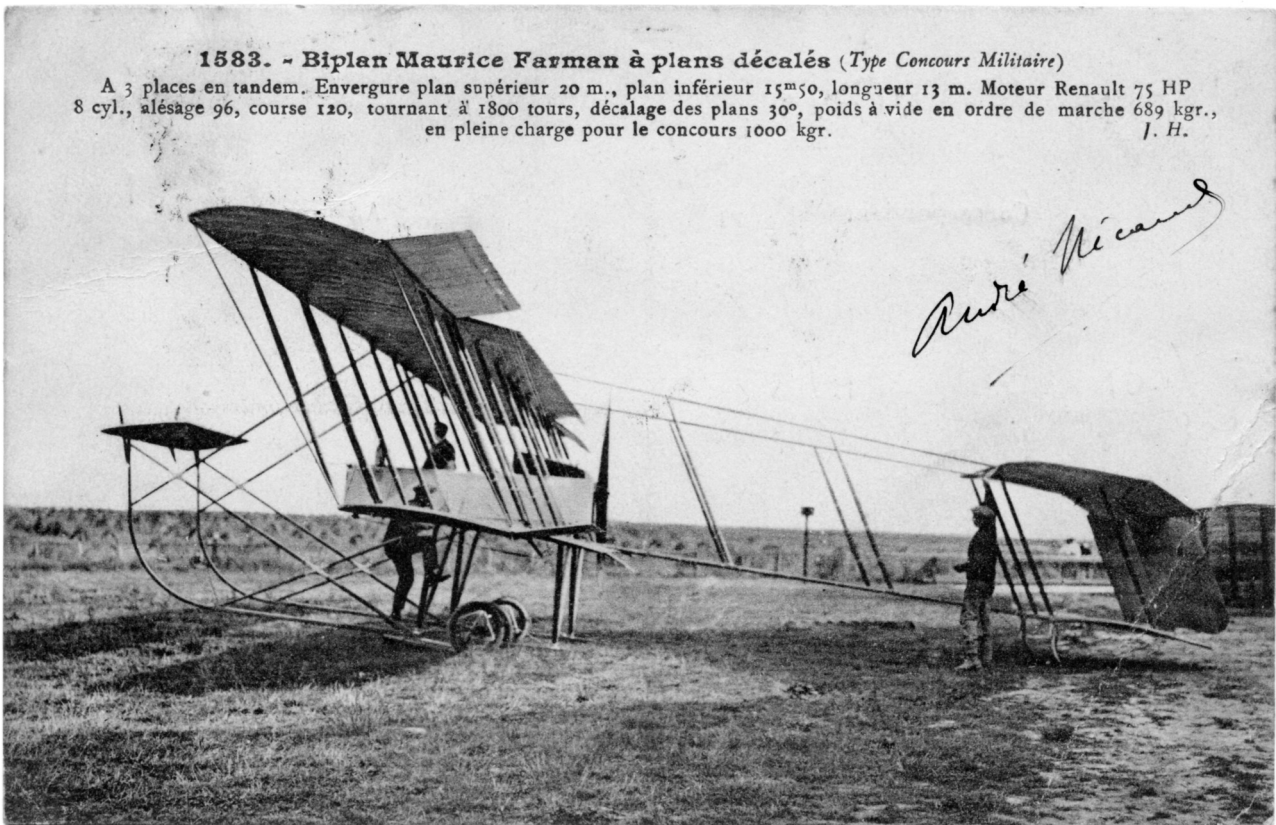
Les organisateurs supputaient la recette que la signature d'un artiste lorrain aussi connu que Friant, l'originalité d'un mode inédit de transport, le but patriotique de l'innovation devaient leur procurer. Une amère déception les attendait : seulement 14700 timbres furent vendus. Il est vrai que les premiers clients de la poste aérienne n'eurent pas de leur côté à se féliciter de la rapidité du service. L'administration avait pourtant tout prévu et édicté le règlement ci-dessous :

« Les plis déposés à la poste dans les journées des 27 et 28 juillet 1912, revêtus du timbre spécial, sont transportés au bureau central de Nancy et frappés d'un cachet à date. Ensuite confiés à un avion, ils sont transportés sur un point quelconque du territoire, et remis à un autre bureau de poste, qui les met en distribution après les avoir frappés d'un nouveau cachet à date, qui, avec le premier justifie le parcours effectué en avion ».

Le vol avait été prévu pour le lundi 29 juillet, mais le mauvais temps se mit de la partie et empêcha les aviateurs d'atteindre Nancy : le lieutenant André Nicaud du 39^{ème} régiment d'artillerie venant de Verdun, était contraint d'atterrir à Saint-Mihiel. Les lieutenants Cheutin et Varcin, venant de Saint-Cyr, éprouvèrent les mêmes difficultés vers Bar-le-Duc.

Le mercredi 31 juillet 1912 les conditions étaient enfin réunies pour réaliser le vol. A 7 heures du matin, l'aéroplane, le biplan Maurice Farman fut sorti de son abri. Trois sacs de courrier, pesant au total 50 kg et contenant environ 10.000 lettres, cartes postales et numéros de l'Est Républicain furent remis au pilote, le lieutenant Nicaud par le facteur Lesire en présence du directeur départemental des PTT, M. Brisson. Après avoir signé le bulletin d'expédition, le lieutenant Nicaud décolla de l'aérodrome de Nancy-Jarville à 7h16 du matin avec à son bord le sapeur-mécanicien Joannès Million. Le vol de 27 kilomètres s'effectua en 17 minutes. Les officiels prirent la route à bord d'une Peugeot « seule capable de lutter de vitesse avec les oiseaux », mais l'avion survolant Saint-Nicolas-de-Port et Dombasle, fut tout de même plus rapide. L'atterrissage eut lieu à 7h33 sur le Champ de Mars de Lunéville, alors terrain de manœuvre de la Division de Cavalerie, en présence des généraux de la garnison Varin et de Contades. Nouvelles formalités pour la remise du courrier à M. Stoll receveur des postes de Lunéville et au facteur Martin ; il était 8h12. Les correspondances furent ensuite acheminées vers leur destination par la voie ordinaire. A 8h20, le lieutenant Nicaud repartait pour Nancy : vol rapide de 12 minutes grâce à un bon vent portant.

Toute fête se terminant par un banquet, celui des Amis de l'Aviation en ce 31 juillet à midi fut à la hauteur de l'événement. La liste des invités qui entourèrent le Doyen Floquet et M. Laurent maire de Nancy, constitue le Bottin mondain de la ville : Bussière, Peltier, Déon, Antoine, Millery, Brisson, Larcher, Cayotte, Daum, Francin, Brun,... Bien sûr, on parla d'aviation et de poste aérienne ; M. le maire remit aux trois pilotes les médailles d'or de la ville de Nancy commémorant leurs exploits aériens, et M. Floquet accepta l'invitation du Lieutenant Nicaud de recevoir le baptême de l'air, qui eut lieu le lendemain matin à 200 mètres au-dessus de la Chartreuse de Bosserville. Ne tarissant pas d'éloges sur son merveilleux pilote, le vénéré doyen regretta seulement de ne plus avoir ses jambes de vingt ans : « le plus difficile, c'est de grimper là-dedans et d'arriver à se caser sur son siège sans crever les toiles ! ». A leur départ, les aviateurs déclarèrent que leur plus belle récompense serait de faire partie de la future escadrille de Nancy. Ils ne se doutaient pas que deux ans plus tard... mais c'est une autre histoire.

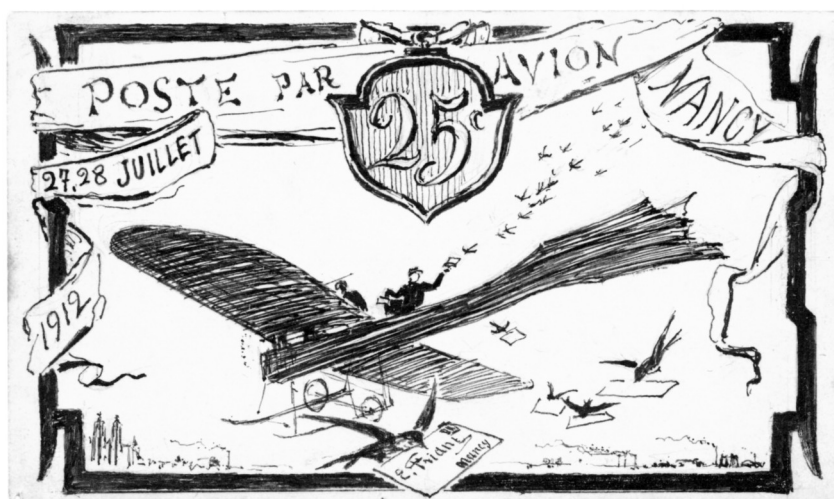
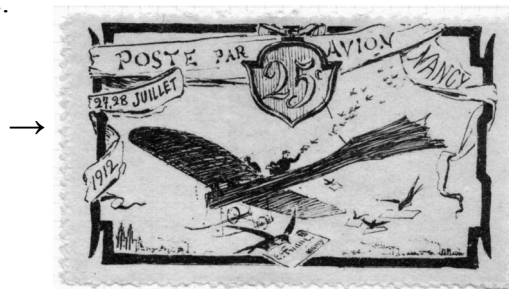


Le timbre

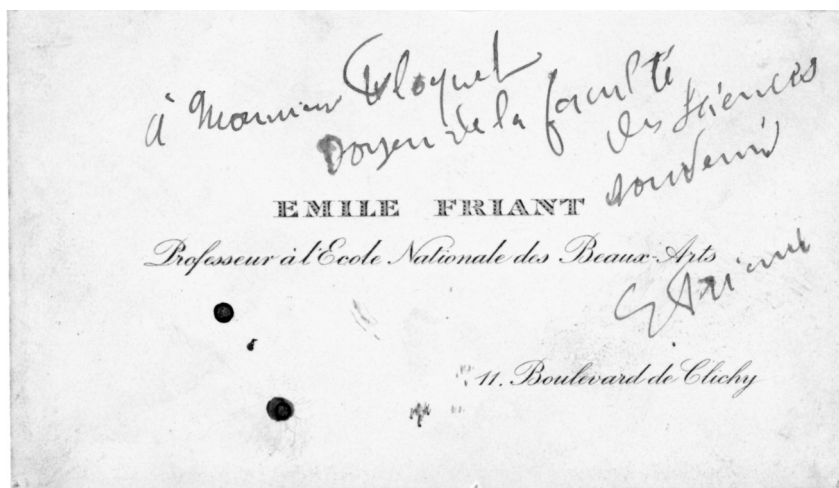
L'Association des Amis de l'Aviation chargée de l'organisation matérielle, demanda à l'artiste peintre Emile Friant, membre de l'Institut, de dessiner le timbre destiné à commémorer ce premier vol postal. Sept projets furent présentés par Friant. L'original du projet retenu a été dessiné par l'artiste au dos d'une de ses cartes de visite. Il porte une légende dans une large banderole drapant la partie supérieure : « Poste par Avion, Nancy, 27-28 juillet 1912 ». Un cartouche central indique la valeur : 25^c. Un monoplane survole le champ d'aviation de Jarville dans la direction de Lunéville. L'horizon est marqué en bas à gauche, par la silhouette des tours de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port et à droite par le panorama des usines Solvay de Varangéville - Dombasle. De l'avion, un facteur distribue des lettres à des hirondelles messagères du bonheur. Sur la lettre tenue dans le bec de celle du centre, Friant a placé sa signature en guise d'adresse.

Ce grand timbre bleu - noir a été tiré en lithographie à 50.000 exemplaires en feuilles de quarante, par les ateliers Berger - Levrault, Sa dentelure est 12.

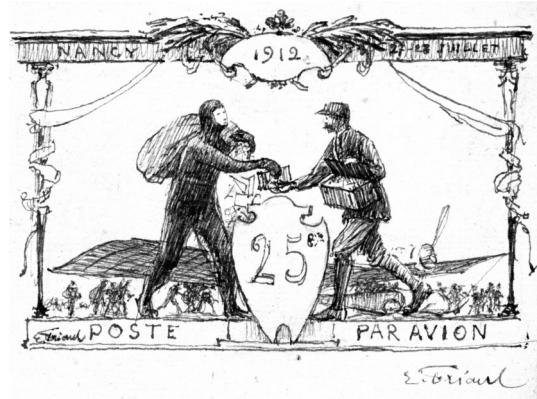
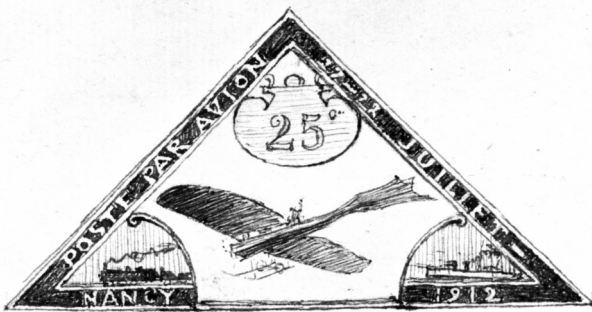
Une variété constante existe sur les timbres 2,3,7,15,30. Elle consiste en une barre reliant à droite le cartouche de la valeur à l'avion et coupant le vol des hirondelles.



Original du projet retenu dessiné par Emile Friant au verso d'une de ses cartes de visite



Les six projets non retenus



85 timbres ont été signés et numérotés de la main de l'auteur. 20 lettres et cartes ont également reçu sa signature manuscrite.



L'artiste : Émile FRIANT

Né en Moselle, à Dieuze en 1863, le jeune Émile était venu dès son plus jeune âge à Nancy avec sa famille. Lorsque lui fut confiée la réalisation du timbre en 1912, sa notoriété était déjà grande.

Dès l'âge de 19 ans, il avait commencé à récolter les lauriers les plus convoités dans les salons, expositions et concours. Les « Canotiers sur la Meurthe » présentés au Salon de 1888 et surtout « La Toussaint » qui lui valut en 1889 la médaille de 1^{ère} classe de l'Exposition Universelle attestaient un talent unanimement reconnu. Ces deux œuvres maîtresse sont aujourd'hui exposées au musée des Beaux-Arts de Nancy. Ce qui est moins connu, c'était son esprit particulièrement avide de connaissances et de progrès dans tous les domaines : il s'intéressa à la formation des nuages, collabora aux débuts du camouflage pour les véhicules militaires et l'artillerie, fit breveter un réservoir inexplosible, perfectionna des applications du caoutchouc à l'industrie... et évidemment se passionna pour les débuts de l'aviation : il était titulaire du brevet de pilote de ballon sphérique.

Le soin qu'il apporta à la réalisation du timbre commandé ne dément pas cet intérêt. Il proposa sept dessins très différents mais tous minutieusement travaillés. Ces sept petits dessins que nous présentons ci-dessous ont été réalisés dans son atelier du 27 quai Ligier Richier à Nancy. Ils témoignent de la virtuosité technique de l'artiste qui sera élu, quelques années plus tard (1923) à l'Académie des Beaux-Arts.

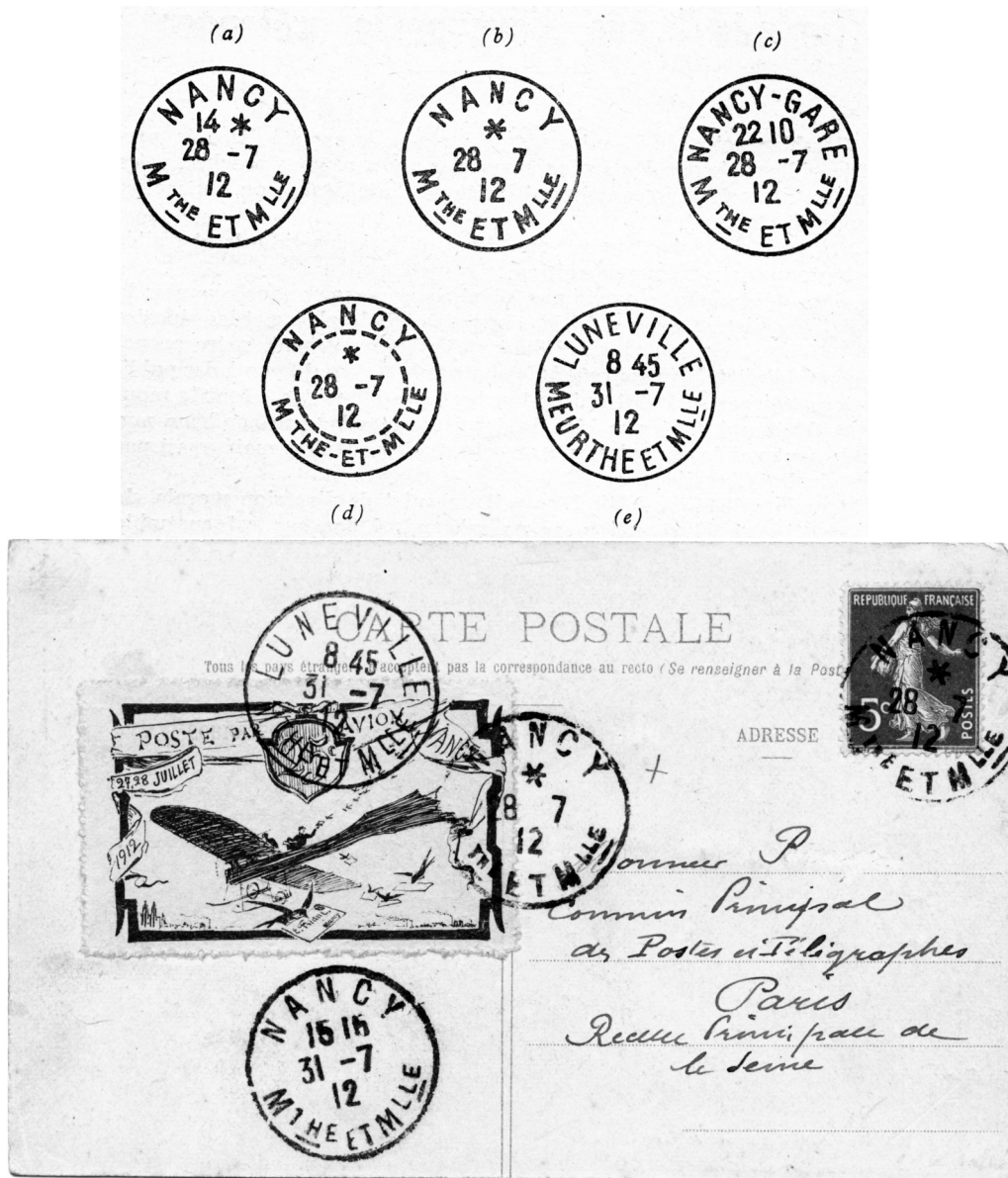
Admirateur des paysages et des scènes de genre de Charles Sellier, ami des Corbin, Prouvé, de Meixmoron, Aimé Morot, Meissonier, Bastien-Lepage..., il ne se laissa pas attirer par les nouvelles tendances picturales qui triomphaient à l'époque : Impressionnistes, Nabis, Fauves et resta fidèle à sa nature ; il préféra revenir à Nancy et sut que « ... le vrai est aussi le beau, que partant du réel on peut atteindre au sommet de l'Art et de l'émotion esthétique... ».

Oblitérations

Les correspondances sont affranchies du timbre à 25[°], qui vient en supplément de l'affranchissement réglementaire à 5[°] ou 10[°]. Elles portent trois oblitérations : celle du départ Nancy, pour laquelle quatre types de cachets de 27 mm furent utilisés :

- Cachet à date horaire, cercle simple (fig. a),
- Cachet, cercle simple (fig. b),
- Cachet à date horaire, cercle simple, bureau « Nancy Gare » (fig. c),
- Cachet à date, cercle double, le cercle intérieur pointillé (fig. d),

celle de l'arrivée du vol à Lunéville (31/7/12 8 h 45) (fig. e), et enfin celle du lieu de destination finale.



Carte postale avec ses trois cachets (départ, arrivée, lieu de destination)

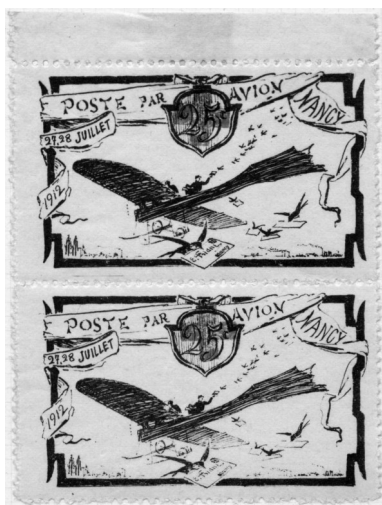
Le surchargé « Croix Rouge »

En septembre 1914, les exemplaires invendus, neufs et oblitérés, reçurent une surcharge Croix Rouge sur l'écusson portant la valeur. Il furent vendus au profit des blessés sur l'initiative de Mme Floquet, vice-présidente de l'Union des Femmes de France, et épouse du Doyen Floquet, président des Amis de l'Aviation.

En 1912, le secrétaire général des fêtes de l'aviation, le professeur Antoine, ami des philatélistes, avait fait oblitérer un millier de cartes postales illustrées, qui effectuèrent le vol Nancy - Lunéville ; elle n'eurent que peu de succès, l'aérophilatélie n'était pas née. La vignette de Nancy affranchissant ces cartes reçut également, en 1914, la surcharge Croix Rouge.

Mentionnons pour être complet, que des personnes peu scrupuleuses procédèrent au traitement chimique de timbres surchargés pour tenter de faire disparaître la surcharge Croix Rouge qui enlevait de la valeur au timbre.

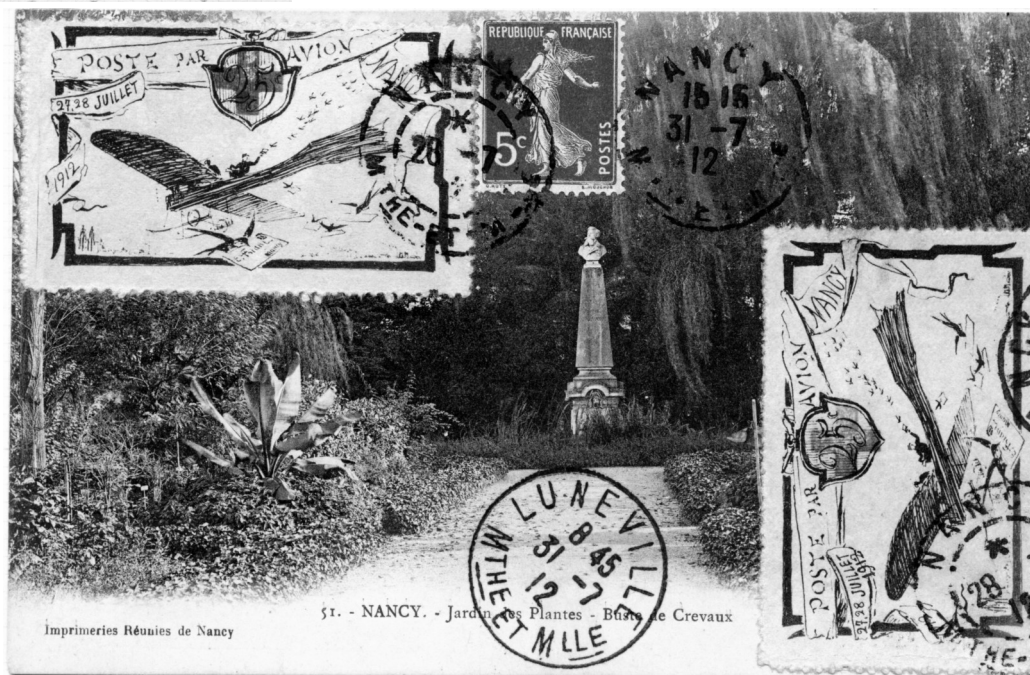
Pendant la guerre 14-18, on trouva timbres neufs et cartes dans le commerce nancéien, toujours vendus au profit d'œuvres de bienfaisance.



Dominique PETIT
Membre du Cercle Aérophilatélique Français

← Paire de timbres surchargés « Croix Rouge »

Carte postale avec timbres surchargés « Croix Rouge »



Toute reproduction, totale ou partielle, des articles de ce bulletin est interdite sans autorisation préalable du Comité d'Administration du C.A.F.

Cercle Aérophilatélique Français
25 bis, rue Victor Hugo 78230 LE PECQ